



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_2-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **15 décembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	27	9	7

Date de convocation le **9 décembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_221215_2

Programmation sociale au titre de la Politique de la Ville 2022

Rapporteur : Monsieur GOMEZ,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Régis DUVERT, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Audrey WATRELOT, Richard MARION

Procurations :

Kaoutar DAHOUM donne pouvoir à Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Michel ROCHER, Antoinette ATTO donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Nadia LAKEHAL donne pouvoir à Pierre DUSSURGEY, Bernard RIAS donne pouvoir à Monique MARTINEZ, Eric BAGES-LIMOGES donne pouvoir à Matthieu FISCHER, Frédéric KIZILDAG donne pouvoir à Muriel LECERF, Harun ARAZ donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Christine BERTIN donne pouvoir à Audrey WATRELOT

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Sacha FORCA, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville élaboré pour la période 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2023 suite à la Loi de finances 2022) a pour objectif de mettre en œuvre un projet d'ensemble pour les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Tous les domaines de l'action publique sont mobilisés : l'éducation, l'urbanisme, les transports, l'emploi, la santé, l'action sociale, la tranquillité publique ou encore la médiation, le vivre ensemble... Ce contrat s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'efficacité pour dépasser les déséquilibres, entraînant un véritable engagement de la Ville et la mobilisation du droit commun de l'ensemble des partenaires : la Métropole, la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

En complément de cette mobilisation du droit commun pour notre ville et ses habitants, chaque année, les partenaires signataires du Contrat de Ville soutiennent des actions déployées au plus près des habitants à travers un appel à projet appelé « la programmation sociale ».

Cette programmation annuelle de la Politique de la Ville soutient des projets en proximité apportant des améliorations sensibles aux conditions de vie des habitants et menés soit par des associations, soit par les services de la Ville.

Dans une lettre de cadrage adressée aux maires de l'agglomération, le Préfet pour l'Égalité des Chances a mis en exergue trois objectifs prioritaires pour le soutien de l'État dans le cadre des crédits de l'ANCT destinés à la programmation sociale de 2022. Ces objectifs s'inscrivent dans un contexte de crise et « d'aller-vers » les publics les plus fragilisés dans ce contexte :

- favoriser les actions permettant l'accès à l'emploi ;
- favoriser les projets à destination de la jeunesse ;
- prévenir, accompagner, repérer les situations de détresse et besoins en termes de santé mentale.

Au total pour l'année 2022, 75 dossiers ont été déposés par le tissu associatif local et les services de la ville de Vaulx-en-Velin et présentés en commission technique réunissant les partenaires institutionnels (Ville, État, CAF, Métropole) et des représentants du Conseil Citoyen.

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, les projets retenus de façon partenariale sont ceux qui apportent une présence de proximité sur le terrain, évaluables en termes de public touché et qui favorisent le partenariat entre associations et l'implication des habitants. Chaque porteur doit justifier l'utilisation des fonds par un compte-rendu annuel (bilan qualitatif et financier de l'action).

Pour cette année 2022, la programmation sociale apporte ainsi un soutien à 37 porteurs de projets pour une soixantaine d'actions soutenues. C'est un levier essentiel pour l'action conduite dans les quartiers prioritaires de la ville et pour le tissu associatif local.

Rappel synthétique de la programmation sociale 2022 :

Pour cette année 2022, la Préfète pour l'Égalité des Chances a confirmé une enveloppe financière de l'ANCT d'un montant de 915 000 €, répartie entre les différentes thématiques portées dans le cadre du contrat de ville.

Cette enveloppe est scindée en deux parties : 900 000€ attribués initialement au territoire auquel, s'ajoute un complément de fin d'année à hauteur de 15 000€ débloqué par les services de l'État afin de soutenir des projets arrivés courant 2022 dans le cadre d'une programmation complémentaire de fin d'année.

La répartition de cette enveloppe est explicitée par thématique dans le tableau ci dessous.

	Subventions ANCT obtenues en 2022	%
--	-----------------------------------	---

Sous-total éducation/parentalité	91 000 € + 320 000 € pour le financement du Programme de Réussite Éducative	
Sous-total lien social citoyenneté et participation habitants	184 000€	20 %
Sous-total culture / expression artistique	107 500€	12%
Sous-total emploi/économie/insertion	99 500€	11 %
Sous-total prévention et lutte contre les discriminations	72 600€	8 %
Sous-total pilotage/ingénierie	26 400 €	3 %
Sous-total santé	14 000 €	1 %
TOTAL	915 000 €	100 %

Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le 30/12/2022
ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_2-DE

Cette année, quatre projets portés par la ville de Vaulx-en-Velin ont par ailleurs été orientés et pris en compte dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville de manière exceptionnelle, afin de ne pas pénaliser le déroulé des projets locaux dans un contexte de réduction des enveloppes financières au niveau de l'ANCT pour le territoire (la somme mobilisable en 2021 était de 950 000€, soit une baisse de 35 000€, hors orientation DPV).

Dans ce cadre, la ville de Vaulx-en-Velin a sollicité le soutien financier de l'ANCT pour neuf actions portées par les services municipaux et listées dans le tableau ci-après. L'ensemble de ces projets participe pleinement au développement social dans les quartiers prioritaires et à l'amélioration du lien social entre les habitants et avec les services de la Ville.

Service municipal porteur	Intitulé de l'action	Description	Coût total	Subvention ANCT sollicitée	Subvention ANCT Obtenue
Direction de la Vie Associative	Fonds Associatif Local (FAL)	Fonds permettant de soutenir la dynamique associative locale et son émergence.	107 000 €	50 000 €	40 000 €
Direction de la Vie Associative	Fonds Projets Habitants (FPH)	Fonds permettant de soutenir des actions organisées par les habitants.	25 000 €	15 000 €	8 000 €
Service jeunesse	Projet Culturel VEDUTA et Billetterie Solidaire	Programmation d'animations au sein des quartiers en soirées ou les week-ends d'avril à septembre.	15 000 €	7 000 €	7 000 €
Service Promotion Santé	Ateliers Santé Ville	Actions ayant pour objectif de développer la prévention, l'accès aux droits et aux soins.	141 000 €	17 000 €	14 000 €
Direction	Aide au	Points d'accueil à la	75 500 €	15 000 €	5 000 €

Prévention, Sureté et Sécurité Urbaine	fonctionnement de la Maison de Justice et du Droit	MJD et au Sud (1er conseil juridique et orientation).			
Direction Prévention, Sureté et Sécurité Urbaine	Projet Médi-t-on-avenir	Projet permettant de proposer des parcours d'insertion sociale en travaillant sur le sport	10 000 €	5 000 €	5 000 €
Grand Projet de Ville	Appel à projets dans le cadre du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations	Réalisation du 3ème appel à projets, ouvert aux collectifs d'habitants et aux petites associations.	40 000 €	20 000 €	15 000 €
Grand Projet de Ville	Ingénierie, pilotage (équipe GPV)	Soutien au financement de 2 postes de chargés de projets à temps complet.	111 050 €	26 400 €	26 400 €
Grand Projet de Ville	Renouvellement du Conseil Citoyen	Aide extérieure permettant d'accompagner le renouvellement du Conseil Citoyen	10 000 €	5 000 €	5 000 €
TOTAL			534 550 €	160 400 €	125 400 €

Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le 
ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_2-DE

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de cette communication relative aux demandes de subventions faites dans le cadre de la programmation sociale ANCT 2022 pour la ville de Vaulx-en-Velin.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de cette communication relative aux demandes de subventions faites dans le cadre de la programmation sociale ANCT 2022 pour la ville de Vaulx-en-Velin.

Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le 
ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_2-DE

Suffrages exprimés	36	
Vote(s) Pour	36	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 15 décembre 2022.

